

L'expression (syntaxique et lexicale) de la négation

Ce point est souvent plus étendu dans un texte que l'interrogation, ou que les subordonnées conjonctives circonstancielles (ces dernières étant bien moins fréquentes). L'étude de la négation peut donc facilement vous emmener à en faire un véritable commentaire. En d'autres termes, la réponse à la question de grammaire, si elle porte sur la négation, peut s'intégrer à l'explication de texte, et même la structurer. Par exemple, le monologue de Figaro, dans *La Folle journée...* (V,3), exprime un refus. Il contient en conséquence beaucoup de phrases et de mots négatifs. L'extrait présenté commence d'ailleurs par le mot « Non ».

Adopter un point de vue logique

L'étude de la négation doit toujours se faire en gardant en tête **la logique** de l'énoncé. Par exemple, des phrases telles que « Vous n'êtes pas sans savoir que la Guyane se trouve en Amérique du Sud » ou « Tu n'es pas belle, tu es magnifique » ne doivent pas être rangées dans l'expression de la négation sans commentaire de la part du candidat. **D'un point de vue logique**, elles sont des affirmations, parce que deux négations s'annulent pour la première, et parce que c'est un énoncé qui contient sa propre correction, ou sa propre contradiction, pour la seconde.

Qu'est-ce que le correcteur peut vous demander ?

La question peut demander d'identifier les différentes formes de construction de la négation.

La plus fréquente est la phrase négative :

Rappelons que la phrase négative utilise en même temps deux adverbes de négation : **ne** suivi ou précédé d'un autre adverbe : **pas, rien, jamais, personne, plus, aucun, nulle part, ni...ni...**

- On peut faire remarquer que le premier adverbe, **NE**, a presque disparu à l'oral. Mais dans les textes présentés qui relèvent tous cette année de la langue écrite, il est présent dans toutes les phrases négatives. Sur ce point, on peut dire qu'il existe une négation orale et une négation écrite.
- On peut aussi faire remarquer qu'il s'agit en fait d'un seul adverbe divisé en deux (c'est ce qu'on appelle des *morphèmes discontinus ou disjoints*, c'est à dire des bouts d'un même mot séparés dans la phrase).

Le NE explétif (= un NE qui n'est plus que la marque de la langue soutenue)

Il s'agit d'un **ne** qui **n'exprime pas la négation**, qui n'est plus que la marque de la langue soutenue, comme dans cette phrase du poète Jean Cocteau : « Il existe un monde où l'artiste trouve avant qu'il ne cherche. »

Le *ne* explétif n'a pas disparu de la langue moderne. S'il est moins courant aujourd'hui que chez La

Fontaine, il s'utilise encore et ne rencontre pas de problème de compréhension (par exemple dans la phrase « Remets ton pantalon avant que quelqu'un n'arrive »). Comme ce **ne** n'exprime pas la négation, il ne faut pas le relever. Ou mieux, il faut le relever mais dire qu'il n'est pas négatif.

Enfin, certaines phrases nominales (c'est à dire non verbales ou sans verbe) et certaines phrases infinitives (sans verbe conjugué) peuvent exprimer la négation. Par exemples : « Non », « Pas question », et même « sans aucun doute » (phrase nominale), « Ne pas ouvrir. »

Les autres formes de la négation que la phrase négative.

Il s'agit presque toujours de négation partielle.

La préposition **sans** et la locution conjonctive **sans que** sont très utilisés depuis des siècles :

En voici trois exemples littéraires :

1. « **Sans** la liberté de blâmer, il n'est **point** d'éloge flatteur » Beaumarchais, le Mariage de Figaro.

2. « Ce rôle de l'ambitieux que je n'ai **jamais** joué longtemps sans avoir besoin d'un souffleur. »

Yourcenar, Mémoires d'Hadrien.

Dans ces deux exemples, la préposition **sans** aide à la compréhension de la négation partielle.

3. « J'aimais à le voir, sans me douter du plaisir que j'y trouvais » Marivaux, la vie de Marianne.

Mais dans ce dernier exemple, comme dans l'expression « je suis sans tabou », on peut considérer que la négation n'est que grammaticale. Ou bien, on peut dire que la négation est beaucoup plus faible.

D'ailleurs, l'adverbe **ne** a disparu.

Quand la négation ne porte que sur une partie de la phrase (cas de négation partielle), elle est parfois sujette à caution. Dans la phrase « je m'ennuie sans toi », les mots soulignés expriment sans aucun doute la négation, c'est moins sûr pour : « je m'ennuie loin de toi. ».

De même « Sans aucun doute. » est-elle une phrase négative nominale ? La bonne raison est oui d'un point de vue grammatical strictement fonctionnel, non d'un point de vue logique.

On rencontre aussi des expressions lexicales¹ de la négation qui ne portent que sur un seul mot ou un groupe nominal de la phrase.

Par exemple, les mots ou expressions « hors de saison², anti-poète, non-sens, immangeable, désintéressé » sont des expressions lexicales de la négation qui utilisent :

- 1) la préfixation (le fait de placer devant le nom un préfixe : *anti, hors de, non, im, dés...*)
- 2) l'antonymie (le fait d'exprimer le contraire d'un mot).

L'expression lexicale de la négation peut facilement être étendue. Par exemple, la phrase « je l'ai fait toute seule » peut être considérée comme exprimant la négation (si, dans son contexte, elle signifie « je l'ai fait sans toi ».)

¹ Et non plus syntaxique, comme la phrase négative.

² « Tu me fais mourir avec tes leçons hors de saison » (Les fourberies de Scapin I,1).

On peut également vous demander de :

Savoir distinguer la négation totale de la négation partielle

Une négation est soit **totale** (je ne porte pas de chapeau/ tu n'auras pas de dessert), soit **partielle** (je ne porte pas un chapeau, mais une casquette / tu n'auras pas de dessert tant que tu n'auras pas débarrassé).

Convaincre ou séduire quelqu'un peut d'abord consister à **transformer une négation totale en négation partielle** : Si, lorsque vous l'invitez par téléphone, l'amour de votre vie vous répond « Je ne peux pas venir », il s'agit d'une **négation totale**. Mais si il/elle vous dit un peu plus tard « je ne peux pas venir maintenant », il s'agit **d'une négation partielle**. Et vous avez commencé à la/le séduire. Au cours d'un débat, les moments où une négation totale est transformée en négation partielle sont ceux où le débat progresse.

La **négation partielle** peut aussi, plus rarement, portée sur un mot de la phrase qui n'est pas le verbe. Par exemple dans cette exclamation : « Le charretier avait été tué, mais pas exprès ! » (Victor Hugo, Quatre vingt treize.) Il faut sentir ici que cette négation est orale et familière. « Le charretier avait été tué, mais non exprès* » variante écrite et soutenue, n'aurait jamais pu être écrite par un poète. Si un(e) candidat(e) relève que Victor Hugo imite ici le langage du peuple de la Révolution française, il/elle sera allé(e) au-delà de la grammaire et aura fait de la stylistique (et en sera grandement récompensé(e), bien sûr).

Le tour exceptif : une forme particulière de négation partielle

Le tour exceptif qui utilise **ne...que** (« il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits esprits » dit Figaro dans son monologue) n'est pas toujours considéré comme de la négation. Mais d'un point de vue logique, **l'exception est une forme de négation partielle**. Les phrases « je ne mange que de la viande de bois » et « je ne mange pas de viande d'élevage » sont équivalentes et sont simplement **deux formes différentes de négation partielle**.